

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UMOJA WA AFRIKA



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

UNIÓN AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: +251-115517700
Fax: +251-115517844

Website: www.au.int

Ladies and Gentlemen, Esteemed Colleagues,

On this World Humanitarian Day 2024, under the theme **‘Acting for Humanity: Ending Violence Against Humanitarian Workers,’** I wish to honor and commend humanitarian workers for their unwavering courage and dedication. These individuals selflessly dedicate their efforts to alleviating the suffering of the most vulnerable populations and offering hope under the most challenging conditions.

In recent years, numerous humanitarian workers globally have tragically lost their lives while carrying out their essential duties, and we respectfully remember their sacrifice.

In Africa, we continue to confront unparalleled and complex humanitarian crises, primarily driven by armed conflicts and climate change-related disasters. Humanitarian workers stand as beacons of hope, representing solidarity with victims of forced displacement. Their commitment to providing crucial protection and aid, often in hazardous conditions, is profoundly heroic. Frequently risking their lives, these workers venture into extremely dangerous environments to deliver aid, offer support, and restore dignity to those in need. Their bravery is frequently challenged by significant risks and threats to their safety. Violence against humanitarian workers extends beyond direct attacks on their physical integrity and property; it impedes access to victims, prolonging their suffering. Furthermore, it fosters a culture of fear that discourages skilled professionals from engaging in humanitarian missions, particularly in Africa, thus exacerbating an already dire situation.

As African nations, we bear not only a moral responsibility but also a legal obligation to ensure the safety of our humanitarian workers. In addition to providing humanitarian assistance, we must address the underlying causes of forced displacement.

The principles articulated in the 2022 Malabo Declaration, the African Union Humanitarian Policy Framework, and various pivotal decisions and legal instruments in the humanitarian sector underscore our collective and individual duty to seek enduring solutions, ensure the protection and safety of humanitarian workers, and guarantee their unobstructed access to those in need.

On this significant day, let us reaffirm our commitment to these principles by:

- Enforcing International Humanitarian Law and other regional and international frameworks to end impunity for violations against humanitarian workers.
- Promoting dialogue and cooperation among all stakeholders to devise strategies for enhancing the safety and security of humanitarian workers.
- Acknowledging and celebrating the extraordinary achievements of humanitarian workers within a constrained and hazardous operational environment in Africa.

As we observe this day, let us remember that safeguarding humanitarian workers and vulnerable populations is both a legal duty and a moral obligation deeply embedded in our African values. Through our collective actions and steadfast commitments, we can build a continent where the safety and dignity of all, including our brave humanitarian workers, are assured.

To all humanitarian workers across Africa and around the globe, we extend our heartfelt admiration for your courage, selflessness, and resilience. Your work epitomizes the highest ideals of our shared humanity. In partnership with Member States and all stakeholders, the African Union Commission stands in solidarity with you and is dedicated to fostering an environment in which you can carry out your vital mission without fear or impediment.

In conclusion, ending violence against humanitarian workers in Africa and worldwide necessitates a unified and concerted effort from all. I call upon crisis stakeholders, governments, international and humanitarian organizations, communities, and individuals to uphold International Humanitarian Law, humanitarian principles, and initiatives to combat attacks and impunity. By working together, we can ensure the safety and well-being

of humanitarian workers and respond effectively to urgent humanitarian needs across our continent.

Thank you.

Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

En cette Journée mondiale de l'aide humanitaire 2024, sous le thème « **Agir pour l'humanité : mettre fin à la violence contre les travailleurs humanitaires** », je souhaite rendre hommage aux travailleurs humanitaires et saluer leur courage, leur dévouement qui, avec altruisme, travaillent sans relâche pour alléger les souffrances des personnes très vulnérables et leur apporter de l'espoir dans les circonstances les plus difficiles.

A l'échelle mondiale, ces dernières années, plusieurs travailleurs ont perdu la vie au cours de leur engagement humanitaire et je salue leur mémoire.

Concernant l'Afrique, le continent continue de faire face à des crises humanitaires complexes sans précédent, alimentées principalement par les conflits armés et les catastrophes liées aux changements climatiques.

Les travailleurs humanitaires sont des lueurs d'espoir. Ils incarnent la solidarité avec ceux qui sont victimes de déplacements forcés. Leur dévouement à fournir une protection et une assistance vitale aux personnes dans le besoin, souvent dans des conditions périlleuses, est véritablement héroïque. Souvent au péril de leur vie, ces travailleurs s'aventurent dans les environnements les plus périlleux, pour apporter de l'aide, offrir un soutien et redonner de la dignité à ceux qui sont dans le besoin. Leur courage est souvent mis à l'épreuve par des risques considérables et des menaces pour leur sécurité. La violence contre les travailleurs humanitaires ne se limite pas aux atteintes à leur intégrité physique et aux biens humanitaires, elle entrave également l'accès aux victimes et prolonge leurs souffrances. De plus, elle engendre une culture de la peur et décourage des travailleurs qualifiés de

rejoindre les missions humanitaires et particulièrement en Afrique, exacerbant ainsi une situation déjà désastreuse.

En tant que nations africaines, nous avons non seulement un impératif moral, mais aussi une obligation légale de garantir la sécurité de nos travailleurs humanitaires. Au-delà de l'assistance humanitaire, nous devons nous attaquer aux causes profondes du déplacement forcé.

Les principes énoncés dans la Déclaration de Malabo de 2022, le Cadre de politique humanitaire de l'Union africaine, les décisions et instruments juridiques majeurs dans le domaine humanitaire soulignent notre responsabilité collective et individuelle de trouver des solutions durables, d'assurer la protection des travailleurs humanitaires, leur sécurité et un accès sans entrave aux personnes en état de détresse pour accomplir leur mission.

En ce jour de commémoration, je vous invite à réaffirmer notre engagement individuel et collectif en :

- Appliquant le droit international humanitaire et autres instruments régionaux et internationaux pour mettre fin à l'impunité des violences commises contre les travailleurs humanitaires.
- Encourageant le dialogue et la coopération entre toutes les parties prenantes afin de développer des stratégies visant à améliorer la sécurité des travailleurs humanitaires.

Reconnaissant et célébrant le travail exceptionnel de ces professionnels dans un environnement humanitaire très difficile et périlleux en Afrique.

En commémorant cette journée, rappelons-nous que protéger les travailleurs humanitaires et les populations vulnérables est non seulement un devoir juridique, mais également une obligation morale profondément ancrée dans nos valeurs africaines. C'est par notre action collective et nos engagements indéfectibles que nous pouvons construire un continent où la sécurité et la dignité de tous, y compris de nos courageux travailleurs humanitaires, sont garanties.

À tous les travailleurs humanitaires à travers l'Afrique et dans le monde, nous saluons votre courage, votre abnégation et votre résilience. Votre travail incarne les aspirations les plus nobles de notre humanité commune. En collaboration avec les Etats membres et tous les acteurs, la Commission de

l'Union africaine se tient solidaire de vous et est déterminée à créer un environnement, où vous pouvez accomplir votre noble mission sans crainte ni entrave.

En conclusion, mettre fin à la violence contre les travailleurs humanitaires en Afrique et dans le monde nécessite un effort collectif et solidaire de tous. J'exhorte les parties prenantes aux crises, les gouvernements, les organisations internationales et humanitaires, les communautés et les individus au respect du Droit International Humanitaire, des principes humanitaires et des initiatives visant à lutter contre les attaques et l'impunité des attaques. Nous devons unir nos forces pour créer un environnement sûr et propice pour ceux qui consacrent leur vie à aider les autres. Ce n'est qu'en agissant ensemble que nous pourrions garantir la sécurité et le bien-être des travailleurs humanitaires, et, répondre efficacement aux besoins humanitaires urgents sur notre continent.

Je vous remercie.